

# LANGRES & CO



## ÉDITO

Construire un récit singulier : telle est notre motivation.

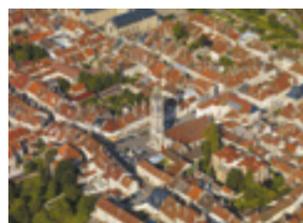
À l'échelle de la Communauté de Communes et de la Ville de Langres,

en adéquation avec son identité remarquable, entre Champagne et Bourgogne, **entre Savoir et Innovation, entre Préservation et Ambition** ; dépasser les séquences autonomes introverties, de la Citadelle, des Quartiers neufs, de la Promenade Blanche Fontaine ou de la Ville renaissance, et conjuguer tous leurs atouts pour un **Cœur de ville réuni renouvelé et agrandi** : voilà l'horizon du Plan Guide.

Notre groupement pluridisciplinaire, composé d'architectes, urbanistes, paysagistes, programmistes, ingénieurs et experts, s'appuiera sur son expérience propre mais notre approche restera unique pour aborder **l'avenir d'une Ville d'exception** : Rencontre d'un Site et d'une Histoire.

VERA BROËZ

Architecte Urbaniste, Grand Prix de l'Institut  
Mandataire du groupement lauréat du Plan-guide pour la ville de Langres



PETITES VILLES DE DEMAIN  
Langres a sa cheffe de projet



URBANISME  
Et si on parlait actualité, projets  
et code de l'urbanisme ?



COHÉSION  
3 Conseillers Numériques  
à votre service !

# APRÈS UN HIVER EFFERVESCENT PLACE À UN PRINTEMPS ÉCLATANT !



*Retour en images*



1



2



3



4



6



5



8



7

- 1 - Cet hiver, **le Grand-Langres a brillé de mille couleurs**, comme ici à Chauffourt !
- 2 - Ou à Langres, place Diderot, où **nous pouvions ressentir pleinement la magie de Noël** !
- 3 - Tous les ans, **AQUALANGRES se mobilise pour l'AFM Téléthon, cette année 1 250 € ont été récoltés** ! Grâce à la générosité des Grand-Langrois, du Carrefour Express de Langres, des associations - Langres Natation 52, Les Bulles Langroises, Langres Triathlon, Langres Haltérophilie Musculation et des agents d'AQUALANGRES et du Centre Social M2K pour l'organisation de cette soirée !
- 4- **Les Grand-Langrois ont fait preuve d'une incroyable humanité** à l'occasion de la collecte de dons pour la population ukrainienne, comme ici à la BSMAT.

- 5 - Les **Journées Européennes des Métiers d'Art à Langres ont remporté un large succès** malgré les caprices de la météo. Ici, un cliché illustrant le savoir-faire de la Cisellerie Floriot-Visto de Charmoilles !
- 6 - L'accès aux services publics est une priorité pour les élus du territoire. À cet égard, ils ont eu le plaisir d'**inaugurer l'Espace France Services de Rolampont le 10 février dernier**, en présence de Joël Giraud, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.
- 7 - **Le lac de la Mouche aux couleurs hivernales** par DroneControle - Lucas GUYOT - *Instagram : CaetakDATWU*
- 8 - **Les travaux de restauration des remparts de Langres ont débuté début avril** au nord de Sous-Murs entre le faubourg et la Crémaillère.

# PETITES VILLES DE DEMAIN



Le projet de territoire prend forme avec l'arrivée de la cheffe de projet, Carole Begel.

Carole Begel est arrivée le 3 janvier 2022, nous l'avons interviewée pour vous.

## Petites Villes de Demain, c'est quoi ?

**Carole Begel** : C'est un dispositif du plan national de relance qui vise à donner les moyens aux communes et aux intercommunalités de +/- de 20 000 habitants de conforter le rôle moteur qu'elles jouent sur leur territoire et de développer différents projets de redynamisation.

## Pourquoi avoir choisi Langres ?

**C.B** : C'est presque le hasard qui m'a fait poser mes valises ici. Langres était pour moi, le nom d'une ville située à mi-chemin entre Nancy et Dijon, et le bulletin météo du matin sur France Inter qui cite fréquemment les températures qu'on y relève l'hiver.

Mais, je ne crois pas au hasard et comme une ville se résume rarement à une courbe de températures, j'ai décidé d'aller voir « au-delà des remparts » et j'avoue avoir été conquise.

Diplômée en sociologie appliquée au développement local et en sciences politiques, j'ai trouvé ici, avec cette nouvelle équipe municipale, un terreau riche, mêlant énergie créatrice et ambitions au service de chaque citoyen.

## Vous êtes arrivée il y a 3 mois à peine, quel regard portez-vous sur notre ville ?

**C.B** : J'ai d'abord noté la qualité de l'accueil et la chaleur humaine de ses habitants. C'est une ville historique et minérale, ce n'est pas une ville froide. C'est au contraire une ville très chaleureuse.

Je m'y suis installée pour vivre au rythme des Langrois et cette ville est pour moi **LA ville du 1/4 d'heure** : on peut aller travailler, faire ses courses, se soigner, se cultiver ou faire du sport en mettant moins d'un 1/4 d'heure pour se rendre d'un point à un autre. Cela réduit les temps de transports imposés dans les grandes agglomérations et offre une qualité de vie incomparable !

C'est aussi une ville qui bouge : Tinta'mars vient de s'achever, mais de nombreux spectacles et concerts vont suivre et j'ai hâte de découvrir l'estival des Hallebardiers et les rencontres philosophiques. **Je dois dire aussi qu'avec deux musées, deux médiathèques, un cinéma, un théâtre et un vivier incroyable d'associations, Langres a des atouts indéniables.** En somme, je pense qu'on peut appliquer à Langres le slogan du département de la Haute-Marne et dire que c'est une ville qui respire et inspire !



**On vous sent inspirée en effet, et cela fait plaisir ! Mais si vous êtes là c'est bien qu'il y a encore un peu de travail non ?**

**C.B** : Évidemment et ville d'histoire ne veut pas dire que Langres doit devenir une « belle endormie ». Mon rôle est, grâce au regard extérieur que je porte et à mes expériences précédentes, d'imaginer son avenir. Pour cela, je suis chargée de construire et de mettre en œuvre un projet de territoire. C'est à dire qu'à partir d'un diagnostic fin de l'existant, il nous faut fixer les grandes lignes du développement de Langres et imaginer comment cela peut se décliner de manière opérationnelle. C'est important pour Langres, mais c'est également essentiel au territoire dans lequel elle est ancrée. Le plan guide qui va se déployer dans le secteur de la citadelle et des quartiers neufs, représente une part importante de cette réflexion que nous étendons à tous les faubourgs et au centre ancien. Car cette ville, qui peut apparaître au premier regard composée d'identités distinctes parce que construites à des périodes différentes, doit travailler sur les liaisons pour produire ou re-produire du lien. J'aime beaucoup cette phrase d'Hélène Reigner\* : « Il se passe quelque chose quand il y a une alchimie entre le génie des lieux et le génie des liens. »



## Vous êtes seule sur votre poste, comment allez-vous vous y prendre ?

**C.B** : Je ne suis vraiment pas seule. D'abord je travaille, et c'est essentiel, avec l'ensemble des services de la ville de Langres, de l'intercommunalité, du PETR et avec le soutien de l'ANCT\*\* et de la Banque des Territoires. Ensuite, ce programme national est porté localement par la DDT\*\*\* qui réunit régulièrement les 8 chefs de projets de Haute-Marne. Que ce soit au niveau local, grâce au soutien de notre sous-préfète, départemental, régional ou national, les relais ne manquent pas.

**Je conçois mon travail comme une fédération des énergies.** Il faut confronter les idées, les mettre en perspective, en échanger, pour construire un projet de territoire qui ait du souffle et de l'envergure.

Ensuite, je suis convaincue que les constructions qui traversent les âges, sont celles qui allient ambition novatrice et solides fondations. Ici, à Langres, cela prend tout son sens !

\*Docteure en science politique et professeure en aménagement et urbanisme.

\*\* Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

\*\*\* Direction Départementale des Territoires

## UN PLAN GUIDE POUR LA CITADELLE ET SES FAUBOURGS, POUR VOIR PLUS LOIN

Un plan guide est un outil prospectif qui cadre les grandes orientations de développement et d'aménagement d'un secteur, à cinq, dix, quinze, vingt ans, articulant dans une vision globale enjeux urbains, paysagers, environnementaux et sociétaux.

C'est surtout l'opportunité de marquer un temps de réflexion collectif et construire ensemble, habitants, acteurs locaux, élus, « la ville de demain » en respectant son Patrimoine, avec en ligne de mire un cadre de vie amélioré pour tous qui réponde aux défis sociétaux et climatiques.

# LES BRÈVES À NOTER



*ce qui s'est passé  
ce qui va se passer*

## 1 - BORNE ESCAMOTABLE DE LA RUE JEAN ROUSSAT : MISE EN SERVICE

La borne de la rue J. Roussat est active depuis début mars. Commerçants, riverains et élus sont unanimes sur le caractère concluant de la phase test.

Cette zone piétonne a été réinstaurée dans le but de :

- réguler et sécuriser la circulation,
- permettre une meilleure liaison entre les places Ziegler & Diderot,
- mieux partager l'espace public,
- offrir une meilleure déambulation aux clients des commerces.

L'arrêté de circulation en vigueur prévoit que :

- La rue J. Roussat est **ouverte à la circulation du lundi au vendredi de 8h à 11h.**
- Seule la circulation des véhicules ayants-droit est autorisée pendant les horaires de fermeture à la circulation de la rue.

## 2 - CHANGEY : DES PARCELLES À VENDRE

Les travaux sur le lotissement en sortie de village en direction de Dampierre touchent à leur fin.

Ce lotissement se situe dans une zone paisible avec une vue imprenable sur la nature. **À ce jour, plusieurs parcelles restent à la vente à 19.20 € du m<sup>2</sup> TTC.**

Pour tous renseignements, adressez-vous à la mairie le lundi après-midi ou le vendredi matin.

Tél. : 03 25 84 07 99 - [mairie.changey@orange.fr](mailto:mairie.changey@orange.fr)



## 3 - LA VILLE DE LANGRES CHOISIT "JUST" POUR SA MUTUELLE COMMUNALE



\*Tarifs négociés selon accord mis en place entre la Mutuelle Just et la commune partenaire - Crédit photo : Getty Images

Après un appel à partenariat, la ville de Langres et la Mutuelle Just ont signé une convention, le 12 avril dernier, afin d'offrir aux Langrois **une complémentaire santé alliant qualité de prestations et cotisations attractives.**

Il s'agit d'un nouvel acteur et d'une nouvelle offre, parmi celles qui existent déjà.

Pour tout renseignement : 0 809 546 000 ou sur [www.just.fr](http://www.just.fr)

## 4 - BORNE DE RECHARGE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES : MODE D'EMPLOI

**Le Grand-Langres compte désormais 8 bornes de recharge sur son territoire !** Ces bornes, installées par le Syndicat Départemental énergie et déchets de la Haute-Marne (SDED 52), sont en libre accès 24h/24. Elles offrent des recharges « normales » (3kVA) et « accélérées » (22 kVA, ou 18 kVA en cas de 2 charges simultanées sur une borne) et sont interopérables : toute personne possédant un véhicule électrique peut s'y recharger, qu'elle habite au Grand-Langres ou non.

**Vous avez déjà un badge :**

- Vous avez un badge d'un autre service de mobilité, vous pouvez utiliser les bornes de recharge publiques. Le tarif du service dépend de l'opérateur auprès duquel vous êtes abonné.

**Vous n'avez pas de badge :**

- Pour un usager régulier : Inscrivez-vous en ligne et obtenez votre badge SDED 52

**Pour un usager occasionnel :**

- Sans badge, vous pouvez payer le montant de la charge en scannant le QR Code présent sur la borne puis en suivant les instructions sur votre smartphone.

**Retrouvez la carte d'implantation et le règlement d'utilisation des bornes sur [www.sded52.fr](http://www.sded52.fr) – Hotline : 03 25 35 09 29**

## 5 - FÊTE DE LA JAUNOTTE 2022

Lancée en 1972, la fête de la Jaunotte fêtera cette année ses 50 ans. Comme tous les ans, elle aura lieu le premier dimanche d'août (le 7 cette année). Les animations se succéderont sur le podium de 12h à 23h. La soirée se terminera par le traditionnel feu d'artifice suivi du bal en plein air. - Plateau de Ségré, 52140 Chauffourt.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre page Facebook : **Fête de la Jaunotte.**



## 6 - LA FIBRE, MODE D'EMPLOI

La fibre est désormais largement déployée sur le territoire du Grand-Langres. Se pose désormais la question : **que faire pour avoir la fibre chez soi ?**

Une fois l'éligibilité de votre domicile vérifiée, il vous faut souscrire un abonnement fibre parmi les opérateurs partenaires de Losange. **Avant le rendez-vous, assurez-vous de savoir par où arrive votre câble téléphonique.**

Un technicien viendra ensuite tirer la fibre jusqu'à votre logement, soit par la voie aérienne, soit par la voie souterraine. Le câble de fibre optique, de couleur noire, fait environ 1 cm de diamètre. Il sera déployé dans la continuité de l'infrastructure téléphonique/électrique existante pour limiter sa visibilité. Un boîtier optique\* (PBO) sera également installé en complément. Il permettra le raccordement futur des habitants souhaitant souscrire une offre fibre.



**Enfin, vous définissez avec le technicien comment installer la prise Fibre pour qu'elle soit adaptée à vos besoins et à l'esthétique de votre logement.**

Plus d'informations : [www.losange-fibre.fr](http://www.losange-fibre.fr)

## 7 - UN NOUVEAU SITE POUR LES MÉDIATHÈQUES DE LANGRES

**Plus clair, plus facile d'utilisation, plus moderne, le site Internet des médiathèques fait peau neuve !** En service depuis mars, il offre de nouvelles fonctionnalités et de multiples possibilités :

- Rechercher et réserver des documents, faire des suggestions d'achat, dénicher les dernières nouveautés ou suivre les coups de cœur de l'équipe.
- Découvrir la programmation culturelle des médiathèques et trouver toutes les informations pratiques.
- Voter, ou laisser un commentaire sur ses titres préférés, ainsi que de préparer une Pile à lire.
- Le numérique n'est pas oublié, avec un accès à des ressources en ligne 24h/24, à lire, à voir et à écouter.

**Inscrivez-vous à la Newsletter [www.mediathèques-langres.fr](http://www.mediathèques-langres.fr)**

## 8 - LES SENIORS SE METTENT À LA PAGE

Des ateliers gratuits d'initiation à l'informatique ont lieu tous les mois pour 8 participants maximum à la médiathèque Marcel-Arland. Ils sont à destination de tous les Grand-Langrois de 60 ans ou plus. Les ateliers sont sous forme de cycles de 4 séances, les mardis de 10h à 12h.

**Inscription et renseignements au 03 25 87 63 00.**

## 9 - DES TRAVAUX POUR SE BALADER SÈREINEMENT SUR LA VOIE VERTE

Des travaux ont été engagés en 2021 sur la voie verte qui part du pied des remparts de Langres pour rejoindre Orcevaux et Flagey. Après une opération d'élagage, les équipes du centre technique municipal de la ville de Langres **ont remplacé 360 mètres linéaire de lisses (barrières)**. Ces barrières neuves ont nécessité un scellement en béton pour chaque poteau. Cet hiver, les dispositifs de sécurité aux intersections (bornes en fonte et enrochement) ont été totalement remis à neuf.

L'été dernier, l'impasse Maréchal a été scarifiée, profilée et enduite d'un revêtement bi-couche et le parking le long de la voie verte à l'entrée de l'impasse également.

Ces aménagements vertueux s'insèrent dans un environnement qui mérite d'être respecté, sécurisé et mis en valeur. À cet égard, **la voie verte continuera à être aménagée dans les années à venir.** Le saviez-vous ? À la différence d'une piste cyclable qui est réservée uniquement aux cyclistes, **une voie verte est un aménagement réservé aux déplacements non motorisés** : vélos, piétons, trottinettes, etc.



# URBANISME & HABITAT



## Et si on parlait actualité ?

### Immeubles menaçant ruine, comment y faire face ?

Si un immeuble ou un logement présente un danger pour la sécurité de ses occupants ou du voisinage, le maire sur la base d'un pouvoir de police spécial peut engager une procédure de mise en sécurité, autrefois appelée procédure de péril. Selon l'urgence, certaines mesures peuvent être prises (évacuation, démolition, etc.).

Au Grand-Langres, ce pouvoir de police spécial a été transféré au Président de la communauté de communes du Grand-Langres, si bien que sur le territoire du Grand-Langres ce n'est désormais plus les maires mais **le Président qui peut engager une procédure de mise en sécurité prévue dans le code de la construction et de l'habitation.**

La procédure consiste en un arrêté de mise en sécurité notifié au propriétaire du bâtiment, par le Président au propriétaire et prescrivant les mesures à suivre afin de garantir la sécurité de tous.

**Le propriétaire, avant le Président et le Maire, a l'obligation de maintenir les locaux d'habitation dans de bonnes conditions de sécurité et d'hygiène.**

**Les obligations du maire et du président n'interviennent que lorsque la sécurité et la santé des occupants sont mises en cause et que le propriétaire est déficient.**

Fort heureusement, la plupart du temps, les propriétaires réalisent ces travaux.

Toutefois s'ils ne le font pas dans les délais impartis, le Président du Grand Langres

- **peut appliquer une astreinte**, dont la personne tenue de réaliser les travaux est redevable, **pouvant aller jusqu'à 1 000 € par jour de retard.**
- **Et faire procéder aux travaux d'office à la charge du propriétaire qui sera obligé de rembourser, a posteriori, le montant des travaux effectués** par le Grand Langres.

**La communauté de communes avance le montant des travaux ; charge à elle ensuite de recouvrer sa créance auprès du propriétaire.**

Pourtant, dans certains cas, la créance n'est jamais recouvrée. Il existe néanmoins des outils à disposition - financiers et législatifs - pour pallier ce problème, pouvant aller jusqu'à l'expropriation dans des conditions très encadrées.

### Quelles conséquences d'un arrêté de mise en sécurité pour un immeuble occupé ?

- **Le propriétaire doit assurer le relogement des occupants.** Le paiement du loyer est suspendu dès la notification de l'arrêté. **Le nouveau logement doit être décent et correspondre aux besoins des occupants.**
- **En cas de défaillance du propriétaire, le maire prend les dispositions nécessaires pour reloger les occupants, aux frais du propriétaire.** Le propriétaire peut également faire l'objet de poursuites pénales.

### Que risquent les propriétaires défaillants ?

**Si les propriétaires ne réalisent pas les travaux, ils s'exposent juridiquement à de lourdes sanctions, pouvant aller jusqu'à des peines d'emprisonnement.**

### Immeubles sous surveillance

Les services urbanisme et techniques du Grand-Langres sont mobilisés pour prendre contact avec les propriétaires, mettre en œuvre les procédures administratives et juridiques, assurer la surveillance des immeubles, la réalisation et le suivi des travaux au besoin.

Les services du Grand-Langres sont très attentifs aux désordres constatés dans nos villes et nos villages et organisent des tournées régulières des immeubles placés sous surveillance.

**Plus de 15 immeubles ont fait l'objet soit de travaux de confortement pour mettre fin durablement au danger, soit d'une démolition totale ; et plus de 25 immeubles sont placés sous surveillance dans l'ensemble du territoire.**



## Le service Urbanisme du Grand-Langres au plus près des citoyens ?

Toutes les personnes qui souhaitent réaliser **une construction ou entreprendre des travaux extérieurs sur un bâtiment existant doivent au préalable faire une déclaration.**

Désormais, **les instructeurs du service urbanisme du Grand-Langres se déplacent dans les Espaces France Services** de Rolampont, Val-de-Meuse et de Chalindrey. La permanence mensuelle se tient chaque mercredi à tour de rôle dans les Espaces France Services jusqu'en juillet 2022. Les instructeurs ont pour **mission d'informer et d'orienter les particuliers sur les dossiers concernant l'occupation des sols, pour construire, démolir, agrandir, transformer ou simplement se renseigner.**

Les dates et horaires des permanences, dans les Espaces France Services :



- 1<sup>er</sup> mercredi matin du mois de 8h45 à 12h à Rolampont
- 2<sup>e</sup> mercredi matin du mois de 8h30 à 12h à Val-de-Meuse
- 3<sup>e</sup> mercredi matin du mois de 8h30 à 12h à Chalindrey



2 vidéos pour déposer vos demandes d'autorisation de travaux en ligne ont été réalisées, retrouvez-les sur notre chaîne Youtube @langresgrandlangres



### Plus d'informations

Grand-Langres - Service Urbanisme Habitat Foncier  
03 25 86 86 85 - [urbanisme@grand-langres.fr](mailto:urbanisme@grand-langres.fr)

## Des moyens financiers, pour vous aider à rénover ?



Le dispositif Félicité touche à sa fin - novembre 2022

Après 5 ans de fonctionnement, les objectifs hors quartier historique de Langres et toiture-façade (FCI) sont atteints mais **le dispositif n'est pas terminé !**

- **Pour les propriétaires occupants modestes en quartier historique à Langres**, il reste une enveloppe financière pour vous aider dans la réalisation de vos **travaux de rénovation énergétique.**
- **Pour les commerces du centre-ville de Langres**, il est possible de vous accompagner financièrement pour des travaux de rénovation de devanture, de mise aux normes accessibilité et incendie, accès différencié aux logements, etc.



### Plus d'informations

Gérôme HENRIOT - Service Urbanisme Habitat Foncier du Grand-Langres

03 25 90 45 13 - [urbanisme@grand-langres.fr](mailto:urbanisme@grand-langres.fr)

Ou Urbanis au 03 80 71 17 12 - [dijon@urbanis.fr](mailto:dijon@urbanis.fr)

## Et rue Cardinal Morlot, ça avance ?



• n°5 & 7

Un arrêté de mise en sécurité ordinaire a été notifié aux copropriétaires, par la Communauté de Communes du Grand-Langres, le 11 janvier 2022 pour les bâtiments 5 & 7 de la Rue Cardinal Morlot à Langres.

Dans cet arrêté, il a été notifié aux copropriétaires de procéder :

- À la démolition complète de l'immeuble du 5 rue Cardinal Morlot et à l'évacuation des gravats,
- À la reprise du pignon mitoyen entre les immeubles des 5 et 7 rue Cardinal Morlot. Cette reprise devant porter sur le sous-œuvre, l'intégralité de la maçonnerie en élévation et la réalisation d'un enduit de finition ou rejointoiement.

Le 10 février, le président du Grand-Langres a reçu un courrier des copropriétaires des bâtiments 5 & 7 de la rue Cardinal Morlot. Ce courrier avait pour objet de solliciter l'obtention d'un délai supplémentaire pour la réalisation des travaux. En effet, les copropriétaires ont rencontré des difficultés à trouver un bureau d'étude dans les délais impartis.

La communauté de communes du Grand-Langres, la ville de Langres et les copropriétaires travaillent conjointement et efficacement sur ce dossier et échangent régulièrement. Un bureau d'étude a été recruté pour étudier les modalités de déconstruction et de confortation des immeubles mitoyens.

• N°22-24-26 & 28 – « L'îlot Morlot »



Dans le cadre de l'opération de revitalisation centre bourg, l'îlot Morlot comprenant 4 immeubles, a fait l'objet d'une étude de calibrage visant à la réhabilitation des immeubles pour créer des logements.



Un coût estimatif des travaux à + de 2,5 M€

Subvention ANAH ~ 1 M€

Soit un reste à charge pour la collectivité > 1,5 M€

**Le Grand-Langres a candidaté à la seconde édition de l'appel à projet de l'État « Fonds Friches », et son projet a été retenu et une subvention de 468 704 € est allouée. La convention a été signée par le président du Grand-Langres, le 17 mars dernier.**

La requalification de cet îlot doit répondre aux objectifs d'attractivité touristique, de mise en valeur patrimoniale et de mise en accessibilité de la Maison Renaissance, et la valorisation de l'habitat à créer.



# LE FOUR DU CHAPÎTRE CATHÉDRAL

*Transformée en garage au XX<sup>e</sup> siècle et depuis oubliée de tous, cette vaste salle voûtée du XIII<sup>e</sup> siècle commence seulement à livrer ses secrets.*

Alors que le cloître, la salle capitulaire et le cellier des chanoines sont au sud de la cathédrale, le four, dont la production servait à sustenter les chanoines et leur personnel, est lui situé au nord. Le croisement des sources d'archives et d'une récente datation de l'abattage des bois d'œuvre (analyse dendrochronologique) permet de situer **la construction de cette salle quadrangulaire entre 1255 et 1263**. De cette époque, le bâtiment a conservé sa volumétrie, de plan sensiblement carré et **un premier niveau voûté de 9 croisées d'ogives reposant en périphérie sur 10 culs-de-lampe et au centre sur 4 piliers centraux** dont le décor sculpté arbore le répertoire des débuts du style gothique. Un parti architectural à la fois esthétique et fonctionnel, bien utile à la panification qui s'est peut-être déroulée en ce lieu puisque deux éléments indispensables sont présents : l'eau, de la citerne souterraine, et la chaleur ambiante, produite par la cheminée. Dans les textes, il est question de « la maison du four du Chapitre ». En effet, l'édicule du four lui-même, avec sole et voûte, aujourd'hui détruit, devait être construit hors-œuvre, accolé à l'élévation sud.

**Aux environs de 1485, un voûtain est percé pour laisser place à un escalier de bois donnant accès à l'étage** devenu logement d'un chanoine ou d'une personne de son entourage. Cette évolution pourrait bien avoir sonné la fin de l'activité de production. De cette phase, demeure un coffrage d'escalier à décor de plis de serviette, servant à isoler contre le froid.

À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, le premier niveau devient écurie et remise au profit des maisons canoniales voisines. La cheminée surmontant l'entrée du four est déplacée du mur sud vers le mur nord et le pignon nord est supprimé.

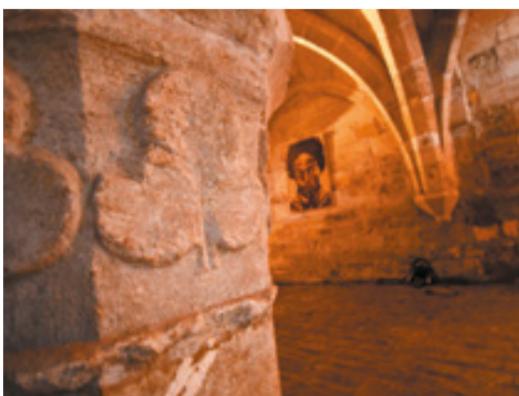
**En 1807, la « maison du four » passe dans le domaine privé.** François Cournault, magistrat langrois, est le premier à l'acquérir. Une partie de **l'étage reçoit une nouvelle fonction caractéristique du mode de vie de l'époque : dénommé « salle de dames »**, le lieu réunit la bonne société féminine. Les murs sont alors recouverts d'une colonnade antique peinte en grisaille en trompe l'œil sur fond jaune.

Après diverses reventes, le bâtiment se retrouve largement désaffecté au XX<sup>e</sup> siècle. Deux portes de garage sont ouvertes dans la façade nord. L'édifice n'est plus identifiable que depuis l'extérieur.

**La commune s'est portée acquéreur de cette « belle endormie » début 2021** et a immédiatement commandé une étude historique et patrimoniale afin de décider au mieux de son avenir. **Si les salles capitulaires sont encore nombreuses en France, il n'en est rien des fours de ce type.** Il reste à le comparer à d'autres exemplaires connus et à étudier son décor peint. Des missions qui incombent désormais au nouveau service du pôle Culture de la Ville, le service Patrimoine et Inventaire.



Les portes du Four du Chapitre ont été ouvertes pour la première fois au public, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine en septembre dernier. De nombreux curieux sont venus découvrir ce lieu envoûtant !



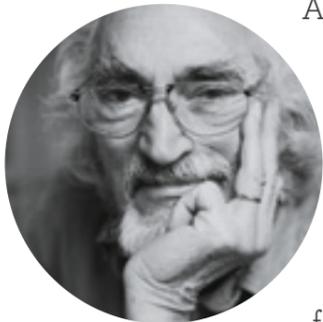
**La Ville espère une prochaine protection au titre des Monuments historiques** afin de pouvoir réaliser de nécessaires travaux de sauvegarde et de restauration, avant une possible ouverture au public.

Laure de Raeve, *Architecte du patrimoine*  
Olivier Caumont, *Directeur du pôle Culture de la Ville de Langres*  
Gaëlle Prost, *Cheffe du service Patrimoine et Inventaire de la Ville de Langres*

# ÉVÈNEMENTS



## Pierre GY (1923-2011) Cinquante ans de peinture



Avec cette exposition regroupant **150 peintures et dessins**, les musées de Langres vous proposent de découvrir l'œuvre de l'artiste Pierre Gy, actif du début des années 1950 au début des années 2000. Ayant vécu et travaillé entre le sud de la Haute-Marne (Prauthoy) et l'Aube, **le peintre s'est nourri des avant-gardes de son temps**, faisant évoluer sa peinture de la figuration vers l'abstraction. Cet instituteur, peintre autodidacte, connaissait parfaitement l'art moderne. Fortement marqué par des artistes comme Nicolas de Staël, Maria Helena Vieira da Silva ou Zao Wou-Ki, **son parcours artistique témoigne néanmoins d'une grande inventivité.**

« Je ne suis pas un peintre abstrait » affirmait Pierre Gy. Cette apparente contradiction avec ses créations montre **la volonté de l'artiste d'une transcription sensible et personnelle**, au-delà de la réalité évidente, des leçons de la nature, nature qui fut la source première de son œuvre. Le travail de **Pierre Gy montre une forte proximité avec le paysage**. Cet intérêt se traduit notamment par la production d'œuvres inspirées par la terre, les vignes, le feu, la mer... **Ses peintures et ses dessins traduisent la force des éléments** et les sensations qu'elle fait naître en lui : la trace d'une vague sur le sable, les blocs de roches sur les falaises, l'écorce rugueuse d'un arbre, un mur de pierres... Il trouve notamment son inspiration durant les balades qu'il affectionnait dans les campagnes haut-marnaises et auboises.

Ni « seulement » abstrait ni « banalement » figuratif, **Pierre Gy a préféré emprunter la voie mystique de la peinture**. Pour transcrire en mots ses émotions en même temps que son ambition picturale, il aimait à rappeler : « Je regarde ce que je rêve de voir ». Farouchement indépendant, refusant les codes, le marché de l'art et les contraintes des expositions, Pierre Gy est aujourd'hui trop peu connu. **À nous de vous en proposer la redécouverte ; à vous de venir l'apprécier.**

Visites guidées, ateliers créatifs pour enfants et adultes, conférences et ouvrages sur l'art moderne accompagnent l'exposition. Un catalogue disponible au musée, abondamment illustré, rend compte du travail de l'artiste.



### EXPOSITION MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

-  
du 14 mai  
au 10 octobre  
-  
Langres

## Zoom sur la Place Diderot Un place qui vit avec son temps



Photo de la Place Diderot vers 1902 (coll. particulière) : Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la place Diderot est déjà le lieu de rencontre privilégié des Langrois. Comment sera-t-elle demain ?

Fin 2013, la ville de Langres a réceptionné le chantier de la place Diderot. Rapidement une dégradation anormale des pavés et des problèmes d'écoulement des eaux ont été observés. Courant 2018, une requête a été déposée auprès du tribunal administratif. Début 2020, le tribunal a rendu son jugement et condamné les entreprises indemniser la ville de Langres. Dans ce contexte, la nouvelle équipe municipale a choisi de se faire accompagner afin d'envisager un aménagement qui serait plus en phase avec son temps.

**De fin 2021 au printemps 2022, la place Diderot est étudiée sous tous les angles** par le cabinet Perspectives - Urbanisme et Paysage, leur objectif accompagner l'équipe municipale « à la penser en mieux » ! Vous avez peut-être même été interrogé sur vos usages et attentes pour cette Place ?

Votre petite voix intérieure vous souffle sans doute « il est temps » ! et elle a bien raison tant cette place est le point névralgique de notre belle cité depuis le III<sup>e</sup> siècle. Repensée souvent, remaniée parfois, elle nécessite du temps pour qu'ensemble nous réfléchissions à son devenir. Car, et nous sommes tous d'accord sur ce point, **elle doit conserver son identité, son attractivité et redevenir un espace de vie convivial et accessible.**

L'étude démontre, et ce n'est pas une surprise, que la grande faiblesse de cette place est l'omniprésence de la voiture, en dépit d'une offre de stationnement importante, à proximité. Elle offre en revanche, de multiples interactions entre les différentes places et rues à l'intérieur des remparts et pléthore de possibilités de partager l'espace public avec les piétons et toutes les générations.

Suite à cette étude, différents scénarii d'aménagement de la place seront proposés d'ici le début de l'été. **L'objectif : débiter les travaux courant 2023. Comme pour la piétonisation de la rue Jean Roussat, la concertation sera au centre de ce projet**, afin de mieux appréhender les ressentis et les attentes de chacun des usagers.



# GRAND-LANGRES

## Des projets ambitieux pour notre territoire

En effet, le Grand-Langres entend relever un double défi : des investissements importants et un maillage intelligent des services intercommunaux. Aussi, la ligne directrice pour les 4 années à venir est de se donner les moyens d'un projet de territoire ambitieux, axé sur la cohésion sociale, le soutien au tissu économique, les enjeux écologiques, et l'attractivité du territoire. Les élus du Grand-Langres ont à cœur de répondre aux besoins des habitants et des entreprises, d'améliorer encore la qualité de notre cadre de vie et de continuer à séduire de nouvelles familles, entreprises, etc.

Découvrez, ci-dessous, les nombreux projets du Grand-Langres, dont certains ont démarré cette année.



Vous l'aurez compris, **il s'agit là de projets ambitieux et responsables qui garantissent le développement harmonieux de notre territoire.**

Si vous souhaitez en savoir plus sur l'ensemble des projets, vous pouvez consulter le rapport d'orientation budgétaire 2022 du Grand-Langres, sur le site internet:

[www.langres.fr/objets\\_fichiers/fichiers\\_fr/rob-grand-langres-2022.pdf](http://www.langres.fr/objets_fichiers/fichiers_fr/rob-grand-langres-2022.pdf)

Pour continuer à se projeter dans l'avenir, en dépit d'un contexte rendu complexe par la crise sanitaire et la situation en Ukraine, les conseillers communautaires du Grand-Langres réunis le 7 avril dernier, ont voté une revalorisation de 5 % de la taxe sur le foncier bâti. Ce taux n'avait **pas augmenté depuis 2014.**

Cette revalorisation (en plus du soutien financier des partenaires du Grand-Langres ; que sont l'Etat, la Région, le Conseil Départemental, le GIP, etc.) va permettre à l'équipe communautaire de **mettre en œuvre ses intentions.**

Pour être le plus explicite possible sur l'impact que cette hausse va avoir sur votre porte-monnaie, nous devons d'abord rappeler que **la taxe foncière est un impôt dont doit s'acquitter chaque année le propriétaire d'un bien immobilier imposable.** La taxe foncière est calculée selon de nombreux critères, et notamment la base fiscale, modifiée par la loi de finances votée au niveau national et des taux pouvant être modifiés chaque année selon les ambitions locales.

Au Grand-Langres, la taxe sur le foncier bâti et non bâti va augmenter de 5%, **nous allons donc passer d'un taux intercommunal de 12,16 % (taux actuel) à 12,77 %.** Vous trouverez ci-contre une simulation d'augmentation calculée sur la base moyenne du foncier bâti (2100 € en 2021) d'un propriétaire du Grand-Langres.

**Sur la base moyenne fiscale de 2100 €, la hausse de la cotisation est de 22 € par an, soit moins de 2 € par mois pour le Grand-Langres (hausse de la base, plus hausse du taux).**

La conjoncture actuelle n'est pas simple et les élus grand-langrois en ont conscience, ils savent aussi, que d'ici 2023, les ménages n'auront plus à supporter la taxe d'habitation. A noter également, que les taux pour la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) de 2022 n'ont pas été augmentés.

Grâce à cette revalorisation, le Grand-Langres peut envisager de nouveaux investissements à court terme. Néanmoins, pour mener à bien tous ces projets sur le long-terme, le Grand-Langres devra à nouveau se positionner sur une autre hausse de la fiscalité ou étudier d'autres leviers, afin de trouver de nouvelles recettes et de continuer à se projeter dans l'avenir.

# DYNAMISME ÉCONOMIQUE



## Un espace de balnéothérapie "mais pas que !" à Sts-Geosmes

Dans la zone d'activités du Sabinus, un nouveau centre de kinésithérapie – balnéothérapie accueille les Grand-Langrois depuis le 11 avril dernier. Ce centre, c'est la concrétisation des rêves et des 10 années d'expérience de Laëtitia et Mehdi, formés tous deux en kinésithérapie à Liège, où ils ont obtenu leur diplôme en 2011. Depuis, ils n'ont cessé de se perfectionner dans les domaines qui leurs « parlaient » le plus.

Laëtitia a continué à se former dans une approche préventive, rééducative et de personnalisation de soins **de la femme et de l'enfant** ; et dans la **méthode des chaînes GDS** qui constitue un système de pensée considérant l'Homme dans sa globalité.

Mehdi, quant à lui, a obtenu un diplôme de **kinésithérapie du sport**, et a appris la **thérapie manuelle**, spécificité où l'on prend en charge les problèmes neuro-musculo-squelettiques.

Leur crédo : « donner les clés d'une bonne santé à leurs patients ! »

Le cabinet comprend un **bassin de balnéothérapie**, une **salle de révalidation** dédiée aux exercices de renforcement musculaire **et des salles de soin**.

Le bassin de balnéothérapie est une salle de thérapie à part entière. Cette piscine **chauffée à 33 degrés permet de pratiquer une rééducation efficace** couplée à un massage au jet dans l'eau, **réalisée avec un kiné toujours présent**. L'eau permet d'opérer des mouvements facilement et sans douleur et de récupérer des amplitudes articulaires.

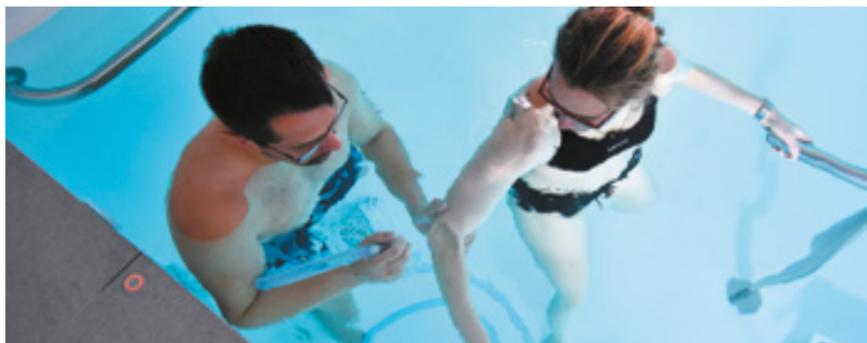
**Tout patient peut venir se faire soigner en balnéothérapie :**

- femmes enceintes
- pathologies aiguës (tendinite, lombalgie, entorse, etc.)
- pathologies chronique (douleurs neurologiques, rhumatismale, obésité, etc.)

Soumis à ordonnances, les soins sont pris en charge par la Sécurité Sociale et votre mutuelle. Chaque prise en charge commence par un bilan, afin de mieux vous connaître, de s'informer sur votre pathologie et votre état de santé global.

En septembre, des ostéopathes rejoindront le duo et, dans un futur plus lointain, d'autres professionnels du paramédical devraient rejoindre l'équipe.

Vous serez accueillis dans un bâtiment flambant neuf, chaleureux où vous vous sentirez tout de suite à votre aise. Écoutez votre corps, il saura vous le dire !



**VENEZ LES RENCONTRER :**

« *De l'Eau et des Mains* »

Rue Louis Lepitre, ZI Sabinus - Saints-Geosmes  
deleauetdesmains@gmail.com - 07 87 13 16 79

Sur rendez-vous du lundi au jeudi de 8h à 20h et vendredi de 8h à 16h

## L'association du Bois l'Abbesse déménage



Les locaux de l'Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) du Bois l'Abbesse, association venant en aide aux personnes en situation de handicap, implantée à Langres depuis 1981, sont actuellement situés rue du Caporal Albert Arty, derrière la BSMAT. Un lieu qui offre peu de visibilité et qui n'est pas toujours évident à

trouver, notamment pour les transporteurs. Aujourd'hui, **l'association compte 20 travailleurs en situation de handicap au sein de l'ESAT de Langres, et 2 moniteurs d'ateliers**. Leurs activités consistent principalement à faire :

- la sous-traitance industrielle pour les entreprises locales,
- la collecte et du recyclage de déchets papier,
- et l'entretien d'espaces verts.

Les locaux actuels ne répondent plus aux exigences et besoins de l'association, notamment d'un point de vue logistique, avec un manque de place pour pouvoir stocker les matériaux, les équipements, et l'inexistence de quais de chargement et de déchargement. D'un point de vue pratique, la capacité d'accueil de travailleurs en situation de handicap reste limitée car la place manque et le nombre de vestiaires professionnels est insuffisant. Et enfin, d'un point de vue éthique, afin d'offrir aux travailleurs en situation de handicap une meilleure reconnaissance et de meilleures conditions de travail.

La municipalité a fait visiter tous les locaux pouvant convenir à l'association, afin qu'elle puisse choisir la solution la plus adaptée à ses besoins. **Son dévolu s'est ainsi jeté sur une partie du bâtiment de l'ancien Netto, situé rue de la Tuilerie**. Un choix judicieux, à bien des égards. Cela permettra tout d'abord de changer les regards sur les travailleurs en situation de handicap, en leur offrant des locaux qui soient à la vue de tous, et non plus cachés. Cela permettra aux membres de l'association de mieux mesurer les comportements des personnes en situation de handicap dans un milieu propice au travail. **Qui dit locaux plus grands, dit également plus de capacité d'accueil pour d'autres personnes en situation de handicap**. Le but est donc aussi de pouvoir attirer davantage de travailleurs et ainsi redonner du souffle à leurs activités, tout en envisageant de s'étendre à d'autres domaines et/ou de travailler avec d'autres entreprises.

L'association est prête à déménager, en attendant de régler les derniers détails administratifs, pour le plus grand bonheur des travailleurs.

## FOCUS

- **Siège social de l'association « Le Bois l'Abbesse » est situé à St-Dizier (Chemin de l'Argente Ligne)**
- **600 accompagnements auprès de personnes en situation de handicap**
- **300 Salariés permanents au sein de l'ensemble de ses établissements et services.**

**POUR TOUTE DEMANDE D'INFORMATION :**

03 25 96 11 04 - communication@bois-l-abbesse.fr  
www.bois-l-abbesse.fr



# CULTURE & COMPAGNIE

## Le Grand Théâtre Éphémère : 3 semaines de spectacle !

Un projet des Rois Vagabonds en partenariat avec la Ville de Langres.



La compagnie de cirque **Les Rois Vagabonds** a un projet un peu fou : venir s'installer pendant 3 semaines à Langres avec leur chapiteau et leur fameux Concerto pour deux clowns - prix du public du festival Avignon off 2013 - déjà joué plusieurs centaines de fois.

C'est ce qu'ils appellent Le Grand Théâtre Éphémère : un projet qui bouscule la temporalité habituelle pour laisser place au bouche-à-oreille et à la rencontre avec les habitants.

Installés sur la place d'Armes, près de la Citadelle, Julia Moa Caprez et Igor Sellem joueront leur spectacle 11 fois, pour que toutes et tous puissent y assister, en parler et pourquoi pas y retourner.

De nombreuses associations et structures locales (**Tinta'mars, compagnies Cirta et Ça change un peu, le centre social M2K, le CADA, une école...**) seront associées à ce projet pour investir le chapiteau ou animer des buvettes les soirs de spectacle. Un programme sera disponible courant mai pour détailler ces moments de partage et de convivialité.

Quant au programme du Concerto pour deux clowns, il est simple : Vivaldi, Strauss, Bach... Mais les musiciens sont des clowns. Avant tout « poètes en action », les Rois Vagabonds nous invitent à parcourir avec eux un bout de notre chemin d'humanité. S'ils ont un nez rouge, un masque blanc et des habits extravagants, c'est pour mieux se mettre à nu. Mime, acrobaties, musique, quelques mots à peine, les Rois Vagabonds parlent un langage universel. Qu'on soit vieux philosophe ou petit enfant, on est surpris, on s'émerveille, on rit, on est ému.

**ALORS, REMPLIR 11 FOIS  
UN CHAPITEAU DE 300 PLACES, CHICHE ?  
ILS COMPTENT SUR VOUS !**

**DU 10 AU 26 JUIN**

Judi, vendredi, samedi à 20h30 ; dimanche à 17h.  
Tout public dès 8 ans. Durée : 1h10

Chapiteau à côté de la place d'Armes du C<sup>d</sup> Chauchard - LANGRES

Rens. & résa. **obligatoire** : [www.lesroisvagabonds.com](http://www.lesroisvagabonds.com) ou [lesroisvagabonds@gmail.com](mailto:lesroisvagabonds@gmail.com)  
Réservations téléphoniques à partir du 30 mai : 06 69 22 73 99.  
12 € / 8 € (enfants, étudiants, chômeurs, groupes à partir de 10 personnes).

## Quand les petits langrois imaginent leur opéra-comique !

C'est en 2020 que l'École Municipale de Musique de Langres a lancé son **Projet Opéra**, suite à l'appel de projets du service politique de la Ville. Le but était d'initier les enfants de l'école de musique, ainsi que les enfants fréquentant le Programme de réussite éducative (PRE) et le Centre Social de la Maison de quartier (M2K) au monde de l'opéra. Un challenge que les enfants ont accepté de relever, avec une joie et un engouement sans pareil !



Le projet devait débiter au printemps 2020. Mais, il a pris un peu de retard, les premiers ateliers ont commencé un an plus tard, en mai 2021. Ceux-ci ont été encadrés par Jérôme Hudeley, comédien metteur en scène de la compagnie **Ça change un peu**, Julien Cottet de l'école de musique municipale et par l'association **Les Concerts de Poche**, de Reims. Leur rôle : accompagner les enfants dans la réalisation d'un opéra "urbain", et ce de A à Z.



Pour ce faire, les jeunes ont participé à un concert de chant lyrique, à une comédie musicale et se sont rendus à l'Opéra de Dijon.

**Ils ont ensuite créé le livret** lors d'ateliers dirigés par Jérôme Hudeley.

Les décors ont été fabriqués avec le Centre Social M2K. Les costumes seront quant à eux réalisés par les enfants et leurs parents avec les équipes des musées et du PRE. Les interventions musicales seront effectuées par les élèves de l'école de musique. Le répertoire peut puiser dans des œuvres déjà existantes, ou bien dans des compositions et arrangements réalisés par chaque professeur d'instrument.

L'histoire se déroule au temps des Gaulois et nous fait revivre la vie de Sabinus, chef lingon qui souhaitait « être César à la place de César ». Cette nouvelle n'était pas au goût de Rome, qui envoya 5000 hommes à Langres. Par peur, Sabinus s'enfuit et trouva refuge dans une grotte qui porte toujours son nom. La pièce nous explique comment lui et sa femme Eponine ont réussi à vivre cachés pendant neuf années.

**Les enfants du Projet Opéra vous donnent rendez-vous le 2 juillet à 17h et 19h30 à la salle Jean Favre pour un voyage théâtral et musical d'une heure, afin de (re)découvrir l'histoire de Sabinus et Eponine, revisitée à leur sauce.**

**UN OPÉRA, SALLE JEAN FAVRE,  
UN ÉVÈNEMENT INCROYABLE !  
PENSEZ À RÉSERVER VOS PLACES !**

**2 JUILLET**

# COHÉSION



## Citadelle en fête : les 20 ans



En cette année 2022, nous fêtons **les 20 ans de « Citadelle en fête »** ! Ce rendez-vous est né dans les années 2000, d'une volonté de plusieurs structures de mettre en place un partenariat autour d'un événement festif à destination des habitants des Quartiers Neufs de la ville de Langres.

Cette dernière et plus particulièrement le Centre Social M2K sont très honorés d'avoir été rejoints par de nombreux partenaires au fil du temps : Hamaris, l'ADPJ, l'association Langres Accueil Solidarité, le Secours Catholique, secours populaire, le CADA, différents services de la ville, et de nombreux autres structures ainsi que les habitants eux-mêmes.

Cette journée festive permet de réunir les habitants, d'animer ce quartier, de le faire vibrer et aussi de le faire découvrir aux autres habitants de Langres et du territoire. Le Centre Social a choisi de varier les plaisirs d'année en année et de travailler sur différentes thématiques comme l'environnement, le sport, l'eau, etc.

Tout au long de ces 20 ans, des centaines de bénévoles, de nombreux prestataires, des centaines de sourires et des milliers d'éclats de rire ont illuminé cette journée !

## LE CENTRE SOCIAL M2K VOUS PROPOSE DE VENIR FÊTER CET ANNIVERSAIRE SAMEDI 18 JUIN 2022

Afin que les retrouvailles soient encore plus savoureuses cette année, un programme varié, surprenant et très complet est en train de vous être concocté !

Suivez la page Facebook @centresocialm2k et vous en saurez bientôt plus sur le programme de cette journée anniversaire !

Avenue du Général de Gaulle à Langres

## 3 conseillers numériques à votre écoute !

Le numérique est présent dans notre vie quotidienne et 100% des procédures administratives seront dématérialisées d'ici fin 2022. Pour répondre à cet enjeu, **les élus du Grand-Langres et de la ville de Langres ont souhaité faciliter l'accès au numérique des habitants du territoire, et ainsi recruté 3 conseillers numériques.**

### Pourquoi des conseillers numériques ont-ils été recrutés ?

L'accès à cette « administration dématérialisée » nécessite de savoir se servir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone et, bien sûr, d'avoir une pratique courante d'Internet. Cependant de nombreux citoyens rencontrent des difficultés dans l'utilisation des outils numériques ce qui compromet leur accessibilité aux services publics.

### Face à ce constat, deux dispositifs, sont en place sur le territoire :

- les **Espaces France Services (EFS)** et les **Conseillers numériques France services**. Les deux sont complémentaires.

### Pour qui et pour quelles missions ?

#### Citoyens

Les conseillers numériques ont pour mission d'amener les citoyens à l'autonomie numérique. Sous forme d'accompagnement individuel ou d'atelier collectif, ils aident l'utilisateur à : prendre en main la diversité des outils numériques (smartphone, tablette, ordinateur) afin d'échanger avec leurs proches, trouver un emploi ou une formation, accompagner son enfant, réaliser ses démarches en ligne.

#### Jeunes

Les conseillers numériques peuvent orienter les jeunes en difficulté avec le numérique, les épauler pour rédiger un CV.

#### Entreprises et associations

Petites et moyennes entreprises, associations peuvent solliciter les conseillers pour être accompagnées dans leurs démarches administratives, pour promouvoir leurs activités.

## Vos conseillers numériques



### Guillaume BERGIRON

EFS Rolampont

guillaume.bergiron@grand-langres.fr  
07 86 57 18 18



### Yannick DORMOY

EFS Langres

yannick.dormoy@langres.fr  
06 38 57 40 10



### Jennifer DUCLOS

EFS Montigny-le-Roi

jennifer.duclos@grand-langres.fr  
06 47 67 51 60

### Où les trouver ?

Jennifer Duclos et Guillaume Bergiron seront déployés dans toutes les communes du Grand-Langres et pour Langres, Yannick Dormoy se rendra dans les établissements municipaux où des besoins auront été identifiés, afin d'être au plus proche des citoyens.

Des permanences sans rendez-vous et des sessions d'aides individuelles sur rendez-vous sont programmées à partir de mi-mai.



# DYNAMISME TERRITORIAL

## Le Salon des Savoir-Faire Industriel fait son grand retour à Langres !



Notre territoire est marqué par une forte culture industrielle, un important dynamisme dans l'ensemble des filières industrielles et par la présence de grands groupes qui œuvrent au rayonnement de la Haute-Marne sur la scène nationale et internationale. Ce salon, organisé par le CCI 55-52, Nogentech et l'UTT de Troyes, a pour ambition de **mettre en avant l'excellence industrielle haut-marnaise**, de faire connaître et de promouvoir les talents de nos industries locales auprès d'autres industriels géographiquement proches de notre

département, du grand public, surtout des jeunes. Ce salon a également vocation de permettre aux entrepreneurs locaux de mieux se connaître. Le salon se déroulera les **vendredi 17 et samedi 18 juin 2022** au Complexe sportif Gustave Blanchard, Rue Vernier et Collot à LANGRES. Une centaine d'exposants-participants sont attendus.

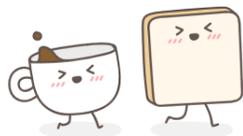
### HORAIRES D'OUVERTURE

**VENDREDI 17 JUIN : 9h à 18h** – Ouvert aux professionnels uniquement  
**SAMEDI 18 JUIN : 9h à 13h** – Ouvert au public

#### Infos et contact :

Cécile Feneyrol - [c.feneyrol@meusehautemarne.cci.fr](mailto:c.feneyrol@meusehautemarne.cci.fr) - 03 25 30 32 99

## Le petit-déjeuner est servi à la maternelle !



La communauté de communes du Grand-Langres et l'Éducation nationale ont renouvelé leur partenariat en début d'année, avec la signature d'une convention pour l'opération "petits déjeuners" pour les écoles maternelles de la Grenouille et des Ouches situées en quartier prioritaire de la ville de Langres.

Ce dispositif débuté en janvier 2021 et reconduit en janvier 2022, a pour objectif de permettre à 91 écoliers de bénéficier de petits déjeuners gratuits (une à deux fois par semaine) et ainsi de ne pas commencer la journée le ventre vide, afin de rester concentrés pendant toute la matinée et ainsi d'apprendre dans les meilleures conditions. Cela favorise également l'éducation au goût au sein de l'école, mais aussi l'apprentissage aux bonnes habitudes alimentaires.

**Plus d'informations :** [www.education.gouv.fr/des-petits-dejeuners-dans-les-ecoles-pour-favoriser-l-egalite-des-chances](http://www.education.gouv.fr/des-petits-dejeuners-dans-les-ecoles-pour-favoriser-l-egalite-des-chances)

## Ça bouge à Lécourt !

Plusieurs chantiers de travaux publics ont été réalisés en ce début d'année à Lécourt, commune associée du Val-de-Meuse. **Des places de stationnement ont vu le jour en face de la mairie du village**, qui fait aussi office de salle de convivialité, afin de permettre aux habitants d'y stationner. Les travaux du parking ont été exécutés par l'entreprise Martel.



Au centre du village, une grosse bâtisse a été rachetée par la municipalité, afin de la démolir pour **offrir la possibilité de construire du neuf, au cœur du village**. C'était une maison inhabitée depuis plus de 30 ans, par manque d'entretien, la bâtisse a commencé à s'écrouler et son propriétaire a préféré la vendre à la Commune. Les travaux de démolition ont eu lieu début 2022 et ont été réalisés par l'entreprise MSDTP 52, jeune entreprise de démolition et de terrassement, située à Maulain, autre commune associée du Val-de-Meuse. « L'entreprise a essayé de valoriser au mieux ce qu'elle a pu. Tout a été trié, avec l'objectif de réutiliser les matériaux. », atteste Romary Didier, Maire de Val-de-Meuse.

Des plans drones ont été réalisés par **Yael agri farm**, un jeune YOUTUBEUR haut-marnais qui bouge, retrouvez une vidéo de la démolition sur **YouTube > Yael agri farm > Démolition MSDTP52**

 [www.youtube.com/watch?v=68wMe5kxNpY](https://www.youtube.com/watch?v=68wMe5kxNpY)

N'oubliez pas, par la même occasion, de vous abonner à sa chaîne Youtube !



Ces travaux laissent donc un terrain constructible de 19 ares. Bruno Didier, Maire délégué de Lécourt, espère pouvoir attirer un vent de fraîcheur dans sa commune « Avec ces terrains, nous espérons attirer des jeunes couples qui voudraient s'installer ici. », confie-t-il.

**Si vous êtes intéressés pour construire votre petit nid à Lécourt, ce petit village charmant, proche des grands axes, contactez la mairie du Val-de-Meuse au 03 25 90 31 50.**

## Urbatus vous ouvre ses portes !



Jacky Maugras, Maire de Saints-Geosmes, a **inauguré début mars, le pôle social et culturel de sa commune. Urbatus**, tel est le nom de ce nouvel espace de rencontre et d'échanges, un clin d'œil à l'histoire de ce village, puisqu'Urbatus est le premier nom donné à Saints-Geosmes, à l'époque gallo-romaine.

Le pôle social et culturel *Urbatus* est l'aboutissement d'un travail d'équipe et de coopérations avec les entreprises locales ; chaque acteur ayant eu à cœur d'offrir un espace de qualité. Il se situe juste à côté de la salle polyvalente de Saints-Geosmes. Les deux bâtiments sont reliés par un patio qui servira d'espace de réception en plein air à la belle saison. La création du pôle social culturel va permettre au gymnase d'être désormais exclusivement dédié à la pratique du sport et de libérer les salles langroises, très sollicitées.

**Ce bâtiment a été conçu pour être respectueux de l'environnement, sa consommation d'énergie, le choix des matériaux et son intégration dans le paysage sont largement pris en compte.** Un système de récupération d'eaux pluviales sera même installé ultérieurement. Cet espace se veut modulable et accueillant, aussi, des murs mobiles ont été installés dans le hall et la grande salle offrant la possibilité d'organiser des événements importants ou de moindre envergure, enfin, la sonorisation a fait l'objet d'une attention toute particulière. La capacité d'accueil d'Urbatus : 1 350 personnes debout ou 420 personnes assises, et la possibilité de faire des réceptions jusqu'à 360 couverts.

Ce lieu aux multiples facettes est **dédié au milieu associatif, au monde économique, aux spectacles vivants, conférences, séminaires et événements familiaux**. Il s'inscrit dans une logique de territoire : en fonction de la nature de l'évènement, les participants pourront choisir de se nourrir et de se loger dans les hôtels et restaurants du secteur, de visiter Langres et de faire ainsi vivre le tourisme local.



**Plus d'informations :**  
**Mairie de Saints-Geosmes**  
**03 25 87 03 37**

## La nouvelle école de Neuilly-L'Évêque sort de terre

C'est l'un des grands projets du Grand-Langres et la première école construite par la Communauté de Communes depuis qu'elle exerce la compétence scolaire. L'objectif est de regrouper les écoles maternelles et élémentaires déjà existantes, en y ajoutant deux classes, passant ainsi de huit à dix.

**Les travaux de démolition ont débuté le 17 janvier 2022, dans la foulée, le terrassement de la plateforme a été réalisé et début avril, les fondations ont commencé à être coulées.** A la demande architecte des bâtiments de France, la façade de la maison la plus à gauche a été conservée. C'est dans cette partie du bâtiment, si les délais continuent d'être respectés, que **la rentrée des élèves de maternelle se fera en septembre 2023.**



## Echoppe52, vitrine du département

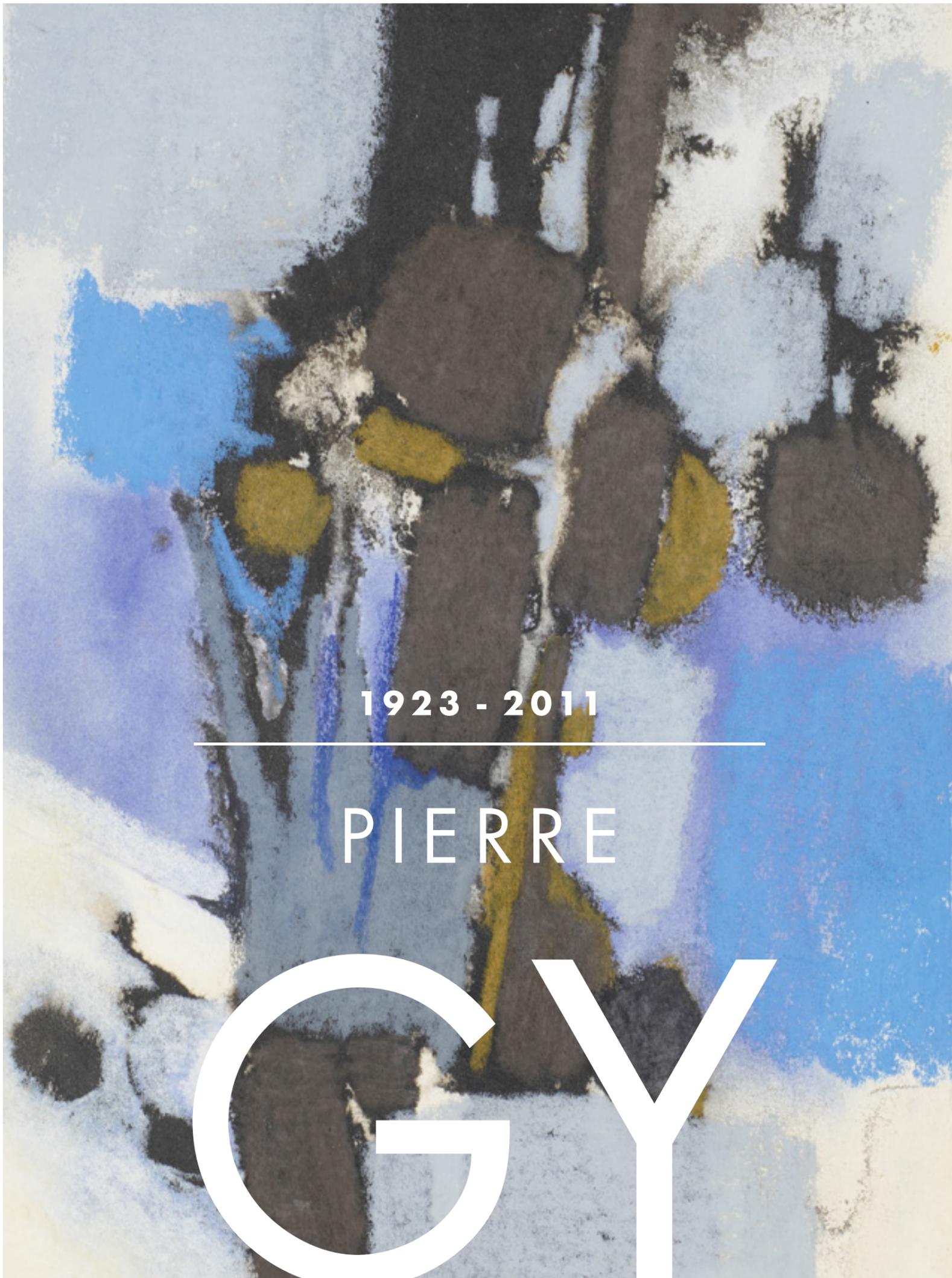
Une nouvelle structure a été créée l'été dernier à Langres afin de porter le projet de Sarah Rondot (Studio ChromeHello) graphiste à Langres et d'Anthony L'Hôte (Agence Holorime) développeur web. Ce projet s'est récemment concrétisé sous le nom d'ECHOPPE 52.

**Cette marketplace** (site de vente en ligne), **est mis à disposition gratuitement de tous les professionnels haut-marnais** (artisans, commerçants, producteurs) **qui souhaitent vendre en ligne** en toute autonomie. Ce site a pour but de **promouvoir les savoir-faire** et de permettre à tous les professionnels d'avoir un espace de vente dédié sur internet, encadré par des professionnels qui restent disponibles pour les aider et les conseiller dans leurs démarches.

**ECHOPPE 52**

Bienvenue sur  
la première  
marketplace  
haut-marnaise

**N'hésitez pas  
à les contacter :**  
**07 64 01 71 32**  
**contact@echoppe52.fr**  
**www.echoppe52.fr**



1923 - 2011

PIERRE

GY

PHOTO: THOMAS PAQUET - GRAPHISME - AGENCE LES PISTOLES



50 ANS DE PEINTURE  
EXPOSITION 14.05 / 10.10.22

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE LANGRES  
TÉL. 03 25 86 86 86 - MUSEES-LANGRES.FR